

PROJET DE LOI

N° 143

rejeté

SÉNAT

le 25 juin 1984

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN DEUXIÈME LECTURE

*modifiant la loi du 16 avril 1897 modifiée concernant
la répression de la fraude dans le commerce du
beurre et la fabrication de la margarine.*

*Le Sénat a rejeté, en deuxième lecture, le projet
de loi, modifié par l'Assemblée nationale, en première
lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 25 juin
1984.*

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Sénat : 1^{re} lecture : 3, 49 et in-8° 36 (1983-1984).

2^e lecture : 413 (1983-1984).

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 1886, 2210 et in-8° 608.
